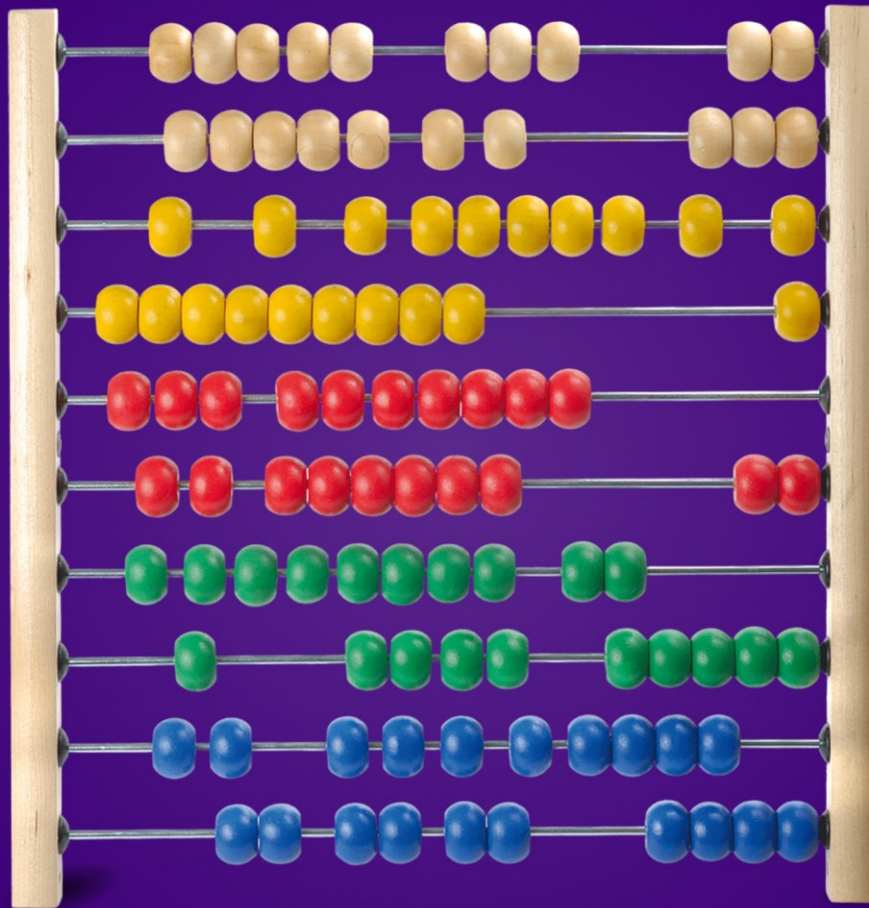


# Prévoyance professionnelle

Compte d'exploitation 2025



## Faits marquants

# 488

millions de CHF

**Primes brutes dans la prévoyance professionnelle**

# 11

millions de CHF

**Attribution au fonds d'excédents**

# 9.3

millions de CHF

**Montant distribué aux assurés à partir du fonds d'excédents**

# 4.0

milliards de CHF

**Total des placements de capitaux dans la prévoyance professionnelle**

# 94.8

%

**Taux de distribution (Legal Quote)**

## Table des matières

Observations générales	3
<b>Compte d'exploitation</b>	<b>4</b>
<b>Bilan</b>	<b>6</b>
<b>Placements de capitaux</b>	<b>9</b>
<b>Taux de distribution</b>	<b>10</b>
<b>Autres chiffres-clés</b>	<b>12</b>

## Observations générales

### **Destinataire**

#### **Fondations collectives**

Pax, Fondation collective LPP

Pax, Fondation pour l'encouragement à la prévoyance en faveur du personnel

Pax, Fondation collective Balance

### **Affaires collectives non soumises au taux minimal**

La Pax Assurance n'exerce aucune activité non-soumise au taux minimal dans l'assurance collective.

### **Statut**

Les informations sont vérifiées par l'organe de révision. L'accord de la FINMA pour la publication est disponible.

### **Publication**

Le schéma de publication 2025 correspond au modèle de l'autorité de surveillance FINMA. Les données des comptes annuels de toutes les sociétés d'assurance qui travaillent dans le domaine de la prévoyance professionnelle sont publiées et peuvent être consultées sur Internet sur le site de l'autorité de surveillance FINMA.

### **Arrondis**

Les montants figurant dans les tableaux sont arrondis. Les valeurs cumulées et les ratios peuvent de ce fait diverger de la somme des diverses valeurs.

### **Principes de présentation des comptes**

Le compte d'exploitation de la prévoyance professionnelle se base sur les comptes annuels de la Pax Assurance qui ont été établis conformément aux dispositions relatives à la comptabilité commerciale du Code suisse des obligations (art. 957-963b CO). Sont appliquées, en plus du Code suisse des obligations, les dispositions de l'Ordonnance de l'autorité fédérale de surveillance des marchés financiers concernant la surveillance de sociétés d'assurance privées (OS-FINMA).

# Compte d'exploitation

## Rendement

En CHF 1'000	2025	2024
<b>Primes brutes comptabilisées</b>	<b>487'886</b>	<b>440'448</b>
Primes d'épargne	435'545	389'534
dont contributions pour alimentation des avoirs de vieillesse	163'676	162'505
dont avoirs de vieillesse apportés: apportés individuellement	179'756	171'978
dont avoirs de vieillesse apportés: reprises de contrats lors d'affiliations	90'688	53'921
dont apports pour les rentes de vieillesse et de survivants	10	0
dont prime unique reçue suite à reprise d'une rente d'invalidité ou rente d'enfant d'invalidité	1'415	1'130
dont prime unique reçue suite à un libre-passage	0	0
Primes de garantie pour la conversion en rentes	0	0
Primes de risque	34'807	32'887
Primes de frais	17'534	18'027
<b>Produit des placements de capitaux net</b>	<b>54'107</b>	<b>54'881</b>
<b>Produit des placements de capitaux brut</b>	<b>60'374</b>	<b>61'141</b>
Produit des placements de capitaux direct	73'265	69'851
Liquidités	440	1'358
Obligations	27'592	26'893
Immeubles	27'562	24'833
Hypothèques	4'469	3'464
Autres placements de capitaux	13'202	13'304
Résultat sur réalisations	5'151	18'262
Solde entre plus-values et amortissements	-8'936	-13'585
Résultat monétaire	-7'812	-11'843
Charges d'intérêt	-1'293	-1'544
<b>Charges pour la gestion de la fortune</b>	<b>-6'268</b>	<b>-6'260</b>
<b>Autres produits</b>	<b>1'125</b>	<b>1'038</b>
<b>Résultat de la réassurance</b>	<b>1'723</b>	<b>1'719</b>
<b>Produit total</b>	<b>544'842</b>	<b>498'085</b>

Le compte d'exploitation concernant la prévoyance professionnelle repose sur la clôture statutaire de la Pax, Société suisse d'assurance sur la vie SA qui est examiné tous les ans par l'organe externe de révision.

## Compte d'exploitation

### Charges

En CHF 1'000	2025	2024
<b>Prestations d'assurance</b>	<b>446'026</b>	<b>503'456</b>
Prestations en cas de vieillesse	111'887	110'680
dont prestations de rentes	60'132	59'290
dont prestations en capital	51'755	51'390
Prestations en cas de décès et d'invalidité	30'936	31'169
dont prestations de rentes	23'956	23'994
dont prestations en capital	6'980	7'175
Prestations individuelles en capital (prestations de libre passage, encouragement à la propriété du logement, divorce, police de libre passage)	208'338	197'392
Valeurs de rachat résultant de résiliations de contrat	92'848	162'218
Frais occasionnés par le traitement des prestations	2'018	1'996
<b>Variation des provisions techniques brutes</b>	<b>60'473</b>	<b>-35'403</b>
Avoirs de vieillesse	63'597	-48'774
Provision pour pertes futures sur les taux de change	2'000	5'400
Réserve mathématique pour rentes de vieillesse et de survivants en cours	-1'452	15'731
Réserve mathématique pour rentes d'invalidité et enfants d'invalides	-445	-8'593
Réserve mathématique pour polices de libre passage	-206	-303
Réserve mathématique autres couvertures	73	-1'660
Renforcement réserve mathématique pour réserves mathématiques pour rentes et polices de libre passage	1'000	3'000
Provision pour cas d'assurance survenus non encore réglés (RBNS et IBNR)	2'006	-679
Réserves de fluctuation de valeur et garantie d'intérêt	-5'100	-3'400
Provisions pour risque de renchérissement	0	0
Autres provisions techniques	-1'000	3'875
<b>Participation aux excédents attribuée au fonds d'excédents</b>	<b>11'000</b>	<b>5'000</b>
<b>Variation du report de primes</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Frais d'acquisition et de gestion bruts</b>	<b>20'647</b>	<b>23'006</b>
<b>Autres charges</b>	<b>1'161</b>	<b>394</b>
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>5'534</b>	<b>1'633</b>
<b>Charges totales</b>	<b>544'842</b>	<b>498'085</b>

Comme l'année précédente, les prestations de vieillesse se composent à 54 pour cent de prestations de rentes et à 46 pour cent de versements de capital.

# Bilan

La présentation qui suit montre, sous une forme abrégée, le bilan pour tout le secteur d'activité de la prévoyance professionnelle.

Une vue d'ensemble de la Pax Assurance se trouve dans le rapport sur la situation financière (Public Disclosure) 2025.

## Actifs

En CHF 1'000	2025	2024
<b>Placements de capitaux</b>	<b>3'705'570</b>	<b>3'646'470</b>
Liquidités	95'159	53'829
Titres à taux d'intérêt fixe	2'344'400	2'322'753
Titres à taux d'intérêt fixe en francs suisses	2'095'591	2'061'308
Titres à taux d'intérêt fixe en monnaies étrangères	248'810	261'446
Immeubles	499'422	506'117
Hypothèques	292'442	269'469
Actions suisses et étrangères	158'085	142'920
Placement de produits alternatifs	0	0
Parts de fonds de placements	0	0
Avoirs découlant d'instruments financiers dérivés nets	-515	-1'613
Autres placements de capitaux	316'577	352'994
<b>Engagements découlant d'instruments financiers dérivés</b>	<b>1'415</b>	<b>12'112</b>
<b>Autres actifs</b>	<b>37'077</b>	<b>28'553</b>
<b>Réassurance passive</b>	<b>1'936</b>	<b>1'993</b>
<b>Somme actifs</b>	<b>3'745'998</b>	<b>3'689'128</b>

## Bilan

### Passifs

En CHF 1'000	2025	2024
<b>Provisions techniques brutes</b>	<b>3'553'247</b>	<b>3'492'778</b>
Avoirs de vieillesse	2'069'220	2'005'623
dont part obligatoire	1'268'013	1'251'688
dont part surobligatoire	801'207	753'935
Provision complémentaire pour transformations en rente futures	97'800	95'800
dont part obligatoire	91'200	89'400
dont part surobligatoire	6'600	6'400
Provision mathématique des rentes de vieillesse et de survivants en cours	1'043'533	1'044'985
dont part obligatoire	691'359	685'004
dont part surobligatoire	352'175	359'981
Provision mathématique des rentes d'invalidité et enfants d'invalides en cours	123'730	124'176
dont part obligatoire	85'475	84'762
dont part surobligatoire	38'256	39'414
Provision mathématique des polices de libre passage	4'691	4'897
Réserve mathématique autres couvertures	1'123	1'050
Renforcement de la provision mathématique des rentes en cours	108'600	113'000
Provision pour sinistres survenus mais non encore liquidés (RBNS et IBNR)	38'785	36'786
Provision pour garantie d'intérêt, provision de fluctuation des sinistres et des valeurs de placement	5'000	5'000
Autres provisions techniques	26'564	27'262
Fonds de renchérissement	34'200	34'200
État en début d'année	34'200	34'200
Primes de renchérissement brutes	289	286
Frais	-193	-191
Charges pour augmentations des rentes de risque en raison du renchérissement	-1'616	-57
Dissolution en faveur de renforcements selon l'art. 149, al. 1, lettre a	0	0
Dissolution en faveur du fonds d'excédents	0	-38
Constitution de provisions pour risque de renchérissement	1'519	0
<b>Fonds d'excédents</b>	<b>34'591</b>	<b>32'841</b>
État en début d'année	32'841	35'141
Distribution à des institutions de prévoyance (versement d'excédents)	-9'250	-7'300
Participation à l'excédent année en cours (attribution d'excédents)	11'000	5'000
Prélèvement pour couvrir le déficit du compte d'exploitation	0	0
Gains ou pertes de changes sur les monnaies étrangères	0	0
<b>Report de prime</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Parts d'excédents créditées</b>	<b>11'384</b>	<b>10'475</b>
<b>Autres passifs</b>	<b>71'147</b>	<b>82'939</b>
<b>Capital propre</b>	<b>75'629</b>	<b>70'095</b>
<b>Somme passifs</b>	<b>3'745'998</b>	<b>3'689'129</b>

**Modification réserves actuarielles**

En CHF 1'000	2025	2024
<b>État au 1er janvier</b>	<b>3'492'778</b>	<b>3'528'163</b>
Modification avoirs de vieillesse	63'597	-48'774
Modification des provisions pour conversion futures des rentes	2'000	5'400
Modification de la réserve mathématique pour les rentes de vieillesse et de survivants en cours	-1'452	15'731
Modification de la réserve mathématique pour rentes d'invalidité en cours et enfants d'invalides	-445	-8'593
Modification de la provision mathématique des polices de libre passage	-206	-303
Modification de la réserve mathématique autres couvertures	73	-1'660
Modification des provisions pour cas d'assurance survenus mais encore en suspens	1'999	-685
'Modification consolidations pour réserves mathématiques des rentes	-4'400	2'200
'Modification des provisions pour garanties d'intérêt, fluctuations des sinistres et valeurs	0	0
Modification des provisions pour renchérissement	0	0
Modification autres provisions	-697	1'301
<b>État au 31 décembre</b>	<b>3'553'247</b>	<b>3'492'778</b>

# Placements de capitaux

## Structure des placements de capitaux

La structure des placements de capitaux dans les affaires LPP des assurances est marquée par les prescriptions réglementaires de la FINMA. Celles-ci définissent les placements autorisés et les limites, alors que le Test Suisse de Solvabilité restreint les risques de placement admis.

En CHF 1'000 (valeur comptable)	2025	2024
	En %	En %
1. Liquidités	95'159	2.57%
2. Titres à taux d'intérêt fixe en francs suisses	2'095'591	56.55%
3. Titres à taux d'intérêt fixe en monnaies étrangères	248'810	6.71%
4. Hypothèques et autres créances nominales	292'442	7.89%
5. Autres placements de capitaux	316'577	8.54%
6. Actions suisses et étrangères	158'085	4.27%
7. Avoirs nets découlant d'instruments financiers dérivés	-515	-0.01%
8. Immeubles	499'422	13.48%
<b>Placements de capitaux</b>	<b>3'705'570</b>	<b>100.00%</b>

## Chiffres-clés concernant les revenus des capitaux

En CHF 1'000	2025	2024	Changement	
			Valeur absolue	En %
<b>Placements de capitaux et réserves latentes</b>				
Valeur comptable des placements de capitaux	3'705'570	3'646'470	59'100	1.62%
Valeur du marché des placements de capitaux	4'041'189	3'953'964	87'225	2.21%
Réserves latentes	335'619	307'494	28'125	9.15%
<b>Produits nets des capitaux</b>				
Produits bruts des capitaux	60'374	61'141	-766	-1.25%
Frais pour gestion de fortune	-6'268	-6'260	-8	0.12%
<b>Rendement sur valeur comptable et performance sur valeurs du marché</b>				
Rendement net des valeur comptables	1.47%	1.50%	-0.03%	-1.76%
Rendement sur valeur comptable et performance sur valeurs du marché	2.06%	5.33%	-3.27%	-61.41%
Performance nette des valeurs du marché	1.64%	1.67%	-0.03%	-1.60%
Rendement brut des valeurs comptables	2.21%	5.49%	-3.28%	-59.68%

# Taux de distribution

En CHF 1'000	2025	2024
Processus d'épargne (produits des placements de capitaux et primes de garantie pour la conversion en rentes)	54'107	54'881
Processus de risque (primes de risque)	34'807	32'887
Processus de frais (primes de frais)	17'534	18'027
<b>Somme des composantes du produit</b>	<b>106'448</b>	<b>105'794</b>
Processus d'épargne (principalement intérêts techniques)	-48'302	-51'917
Processus de risque (principalement prestations en cas de décès et d'invalidité)	-22'511	-16'046
Processus de frais (principalement frais de gestion)	-20'683	-22'361
<b>Somme des charges</b>	<b>-91'495</b>	<b>-90'324</b>
<b>Résultat brut</b>	<b>14'953</b>	<b>15'470</b>
Constitution et dissolution de provisions techniques dans le processus d'épargne	1'000	-2'900
Longévité	-2'100	-900
Lacunes de couverture en cas de conversion en rentes	-2'000	-5'400
Garanties d'intérêt	5'100	3'400
Dissolution des provisions pour risques de renchérissement en faveur de renforcements	0	0
Fluctuations de la valeur des placements de capitaux	0	0
Constitution et dissolution de provisions techniques dans le processus de risque	581	-5'975
Sinistres annoncés mais non encore liquidés	1'100	-2'100
Sinistres survenus mais non encore annoncés	0	0
Fluctuations de sinistres	0	0
Adaptations et assainissements de tarifs	1'000	-3'875
Dissolution des provisions pour risques de renchérissement en faveur de renforcements	0	0
Constitution de provisions pour risque de renchérissement	-1'519	0
Dissolution des provisions pour risques de renchérissement en faveur du fonds d'excédents	0	38
<b>Variation des réserves techniques dans le processus d'épargne et de risque</b>	<b>1'581</b>	<b>-8'837</b>
<b>Attribution au fonds d'excédents</b>	<b>-11'000</b>	<b>-5'000</b>
<b>Résultat du compte d'exploitation</b>	<b>5'534</b>	<b>1'633</b>
Part des affaires soumises à la quote-part minimum	5'534	1'633
Part des affaires non soumises à la quote-part minimum	0	0
<b>Quote-part de distribution (part en % du produit total)</b>	<b>94.8%</b>	<b>98.5%</b>

Avec 15.0 millions de CHF, le résultat brut est positif. Avec la dissolution de réserves d'un montant net de 1.6 millions de CHF, le résultat s'établit à 16.5 millions de CHF.

L'attribution au fonds d'excédents de CHF 11 millions et les mesures en faveur des assurés font que **le taux de distribution est de 94.8 pour cent** (année précédente: 98.5 pour cent).

## Taux de distribution

### Évolution du fonds d'excédents

En CHF 1'000	2025	2024	Changement	
			Valeur absolue	En %
<b>Fonds d'excédent</b>	<b>34'591</b>	<b>32'841</b>		
Part liée	11'000	5'000	6'000	120.00%
Part libre	23'591	27'841	-4'250	-15.27%

### Participation aux excédents

En 2025, 11 millions de CHF (année précédente: 5 millions) ont été attribués au fonds d'excédents de la prévoyance professionnelle. Avec 34.6 millions de CHF, le fonds d'excédents est ainsi bien doté (année précédente: 32.8 millions de CHF), ce dont les assurés profiteront dans les années à venir par des versements d'excédents. En 2025, 9.3 millions de CHF (année précédente: 7.3 millions de CHF) ont été distribués.

# Autres chiffres-clés

## Taux d'intérêt et de conversion

En %	2025	2024	Changement	
			Valeur absolue	En %
<b>Paramètres utilisés</b>				
Taux d'intérêt technique utilisé pour l'évaluation des engagements de retraite	1.15%	1.15%	0.00%	0.00%
Taux d'intérêt appliqué pour les avoirs de vieillesse obligatoires	1.25%	1.25%	0.00%	0.00%
Taux d'intérêt appliqué pour les avoirs de vieillesse surobligatoires	0.25%	0.05%	0.20%	400.00%
Taux d'intérêt minimal LPP obligatoire (compte-témoin)	1.25%	1.25%	0.00%	0.00%
Taux de conversion pour les avoirs de vieillesse obligatoires pour les hommes à l'âge final de 65 ans	6.00%	6.20%	-0.20%	-3.23%
Taux de conversion en rentes dans le régime surobligatoire pour les hommes à l'âge final de 65 ans en cas d'assurance complète	4.41%	4.41%	0.00%	0.00%
Taux de conversion pour les avoirs de vieillesse obligatoires pour les femmes à l'âge final de 64 ans	6.00%	6.20%	-0.20%	-3.23%
Taux de conversion en rentes dans le régime surobligatoire pour les femmes à l'âge final de 64 ans en cas d'assurance complète	4.38%	4.38%	0.00%	0.00%
Taux de conversion en rentes minimal obligatoire pour les hommes à 65 ans et les femmes à 64 ans (compte-témoin)	6.80%	6.80%	0.00%	0.00%

## Portefeuille

Nombre	2025	2024	Changement	
			Valeur absolue	En %
Nombre d'assurés actifs	27'121	26'954	167	0.62%
Nombre d'assurés à 100 pour cent	27'109	26'939	170	0.63%
Nombre d'autres assurés actifs	12	15	-3	-20.00%
Nombres de bénéficiaires de rentes	5'525	5'614	-89	-1.59%
Nombre de polices de libre passage	254	272	-18	-6.62%
<b>Nombre d'assurés total</b>	<b>32'900</b>	<b>32'840</b>	<b>60</b>	<b>0.18%</b>
Nombres d'institutions de prévoyance	8'411	8'416	-5	-0.06%

## Structure des frais

	2025	2024	Changement	
			Valeur absolue	En %
<b>Frais</b>				
Charges pour la mercatique et la publicité	1'188	977	212	21.67%
Frais d'acquisition	5'909	5'125	784	15.29%
dont aux courtiers et agents	2'876	2'857	19	0.66%
dont au propre service externe	0	0	0	
dont frais soutiens de distribution	3'033	2'268	765	33.73%
Autres charges pour l'administration générale	13'550	16'904	-3'354	-19.84%
<b>Total des frais de clôture et de gestion</b>	<b>20'647</b>	<b>23'006</b>	<b>-2'358</b>	<b>-10.25%</b>
Frais occasionnés par le traitement des prestations	2'018	1'996	21	1.07%
Part des réassureurs dans les charges d'exploitation	0	0	0	
<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>22'665</b>	<b>25'002</b>	<b>-2'337</b>	<b>-9.35%</b>
Charges d'exploitation globales, par personne en CHF	689	761	-72	-9.51%
Charges d'exploitation des assurés actifs, par personne en CHF	755	846	-91	-10.75%
Charges d'exploitation des rentiers, par personne en CHF	365	356	10	2.70%
Charges d'exploitation polices de libre passage, par personne en CHF	628	701	-73	-10.42%
<b>Prime de frais</b>				
Primes de frais des assurés actifs, valeur absolue	17'529	18'021	-492	-2.73%
Primes de frais des polices de libre passage, valeur absolue	5	6	-1	-15.05%
Prime de frais - autres	0	0	0	
<b>Total des primes de frais</b>	<b>17'534</b>	<b>18'027</b>	<b>-492</b>	<b>-2.73%</b>
Primes de frais des assurés actifs, par personne	646	669	-22	-3.33%
Primes de frais des polices de libre passage, par personne	20	22	-2	-9.03%
Total des primes de frais par personne en CHF	533	549	-16	-2.91%
<b>Charges d'exploitation</b>				
Charges d'exploitation des assurés actifs, valeur absolue	20'488	22'815	-2'327	-10.20%
Charges d'exploitation des rentiers, valeur absolue	2'018	1'996	21	1.07%
Charges d'exploitation des polices de libre passage, valeur absolue	159	191	-31	-16.35%
Charges d'exploitation pour d'autres répondants de frais	0	0	0	
Frais d'administration (frais pour l'administration générale et frais occasionnés par le traitement des prestations)	15'568	18'900	-3'332	-17.63%
Frais d'administration des assurés (inclus rentiers et polices de libres passage) par personne en CHF	473	576	-102	-17.78%

## Schéma des frais de gestion de la fortune

	2025	2024	Changement	
			Valeur absolue	En %
<b>Frais occasionnés</b>				
<b>Valeur du marché des placements de capitaux</b>	<b>4'041'189</b>	<b>3'953'964</b>	<b>87'225</b>	<b>2.21%</b>
Placements de capitaux directs	3'883'283	3'828'059	55'224	1.44%
Placements de capitaux collectifs à un ou plusieurs niveaux	157'906	125'905	32'001	25.42%
Placements de capitaux sans transparence en matière de coûts	0	0	0	
<b>Frais de gestion de la fortune (nets selon compte d'exploitation prévoyance professionnelle)</b>				
	<b>6'268</b>	<b>6'260</b>	<b>8</b>	<b>0.12%</b>
<b>Frais de gestion de la fortune (bruts selon OAK-Schema)</b>				
	<b>10'649</b>	<b>12'424</b>	<b>-1'775</b>	<b>-14.29%</b>
Frais TER <sup>1</sup>	10'610	12'386	-1'776	-14.34%
Placements de capitaux directs	10'531	12'323	-1'792	-14.54%
Placements de capitaux collectifs à un ou plusieurs niveaux (ratio de coût)	79	64	15	24.05%
Frais TTC <sup>2</sup>	39	38	1	3.80%
Frais SC <sup>3</sup>	0	0	0	
Frais activés	0	0	0	
Coûts d'entretien et de maintenance immeubles	-4'382	-6'164	1'783	-28.92%

1 Frais pour la gestion et l'administration (interne et externe)

2 Frais de transaction

3 Frais qui ne peuvent pas être attribués à des placements de capitaux spécifiques

